

# ENJEUX & PARADOXES

HISTOIRE

# Rennes, le Parlement et la Bretagne : aux origines d'une ambition ambiguë

**RÉSUMÉ** > « À Rennes, tout est “de Bretagne”! » : l'expression, maintes fois entendue, ne peut-elle puiser ses racines dans un très vieux passé ? C'est ce que propose d'explorer notre collaborateur Gauthier Aubert, qui souligne ici combien fut importante dans l'histoire de cette ville la décision d'installer sur les bords de la Vilaine le Parlement... « de Bretagne », choix qui n'avait pourtant rien d'évident.



TEXTE > **GAUTHIER AUBERT**



**GAUTHIER AUBERT** est historien, maître de conférences à l'Université Rennes 2 et membre du comité de rédaction de *Place Publique Rennes*.

« Où est le château des ducs ? », pouvait-on lire il y a quelques années sur une banderole tendue par des supporters des Canaris à l'occasion d'un derby. À cette question, les aficionados des Rouges et Noirs auraient pu rétorquer : « Où est le Parlement ? ». Car c'est bien l'installation définitive de cette haute Cour de justice au 16<sup>e</sup> siècle qui a scellé le devenir de Rennes et a fait d'elle durablement « la capitale de la Bretagne ». Cet avènement, aux durables conséquences sociales et culturelles, n'avait pourtant rien d'évident, tant le combat pour le Parlement fut rude avec les Nantais.

## Du couronnement au parlement

Avant l'union de la Bretagne à la France – certains préféreront parler de « réunion » –, Rennes est une ville importante du duché, et ce depuis les temps médiévaux, dotée d'une Cour de justice qui recevait des





Rennes en 1543, la plus ancienne vue de la ville, vue depuis Cleunay. À retrouver dans le livre *En passant par la Vilaine*, aux éditions Apogée.

obtenir des foires, puis à être le siège de la Chancellerie de Bretagne. C'est dans ce contexte que germent des projets d'aménagement de la Vilaine, afin d'améliorer la navigabilité du fleuve et, ce faisant, de réduire l'enclavement rennais. Un extraordinaire recueil illustré montrant la vallée de la Vilaine jusqu'à Redon est alors réalisé, dans lequel est représentée la première vue de Rennes, aux probables ambitions publicitaires. Le plus important et le plus décisif de ces combats est cependant celui de l'obtention du siège du Parlement, Cour de justice recevant des appels de toute la Bretagne, dotée d'un important pouvoir réglementaire lui permettant d'intervenir dans tous les domaines de la vie publique et d'un droit de remontrances permettant de s'opposer à la loi du roi. C'est donc la principale institution civile de la province, longtemps premier relais de l'autorité monarchique. On a parfois dit que Rennes avait triomphé de Nantes sans difficulté, la cité ligérienne ayant d'autres cordes à son arc et ne voulant pas au fond trop s'encombrer de la présence de juristes, elle dont la vocation était atlantique et marchande. Ce n'est pas ce que montrent les travaux récents des historiens (en l'occurrence Philippe Hamon et ses élèves) qui dévoilent le combat acharné que se sont livrés les deux villes, qui devaient aussi compter avec Vannes.

appels de toute la Bretagne, à l'exception... de Nantes. C'est aussi dans la cathédrale Saint-Pierre que se font couronner les ducs. Mais soyons clairs : à l'époque, la notion de capitale n'a pas la même force que celle que nous lui accordons, ne serait-ce que parce que les pouvoirs princiers sont en partie itinérants et que les administrations sont squelettiques. Toutefois, ceci ne les empêche pas d'avoir du pouvoir, et un prestige qui rejaillit sur la ville qui héberge ce pouvoir.

Avec l'intégration au royaume, le couronnement disparaît, tandis que la ville connaît des difficultés économiques. Pour échapper au spectre du déclassement, les Rennais – entendons les notables qui siègent à l'hôtel de ville – se lancent dans une politique visant à essayer de capter tout ce qui peut l'être, et impliquant de mener de véritables actions de lobbying en direction du roi et des autres villes bretonnes. Rennes cherche d'abord à

### La bataille du Parlement

Au départ, quand un parlement de plein exercice est officiellement créé en 1554, il est prévu qu'il soit nantais de janvier à mars, et rennais d'août à octobre. La ville du château des ducs et celle de leur couronnement sont sinon réconciliées, du moins équitablement traitées, au détriment de Vannes.

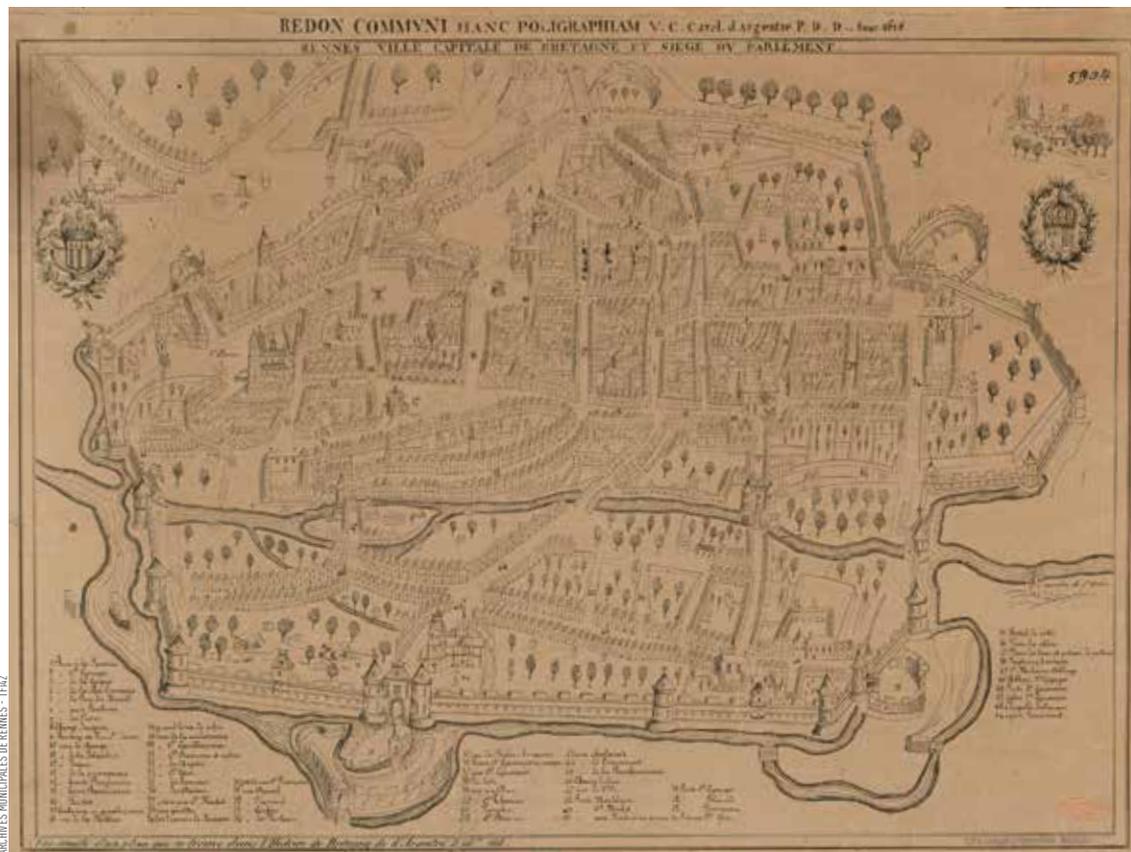
Très vite, le caractère compliqué de la double résidence est mis en avant par chacune des deux villes qui cherchent à avoir pour elle seule cette « cour souveraine ». Dans un premier temps, en 1557, c'est Nantes qui l'emporte. Mais Rennes ne désarme pas et obtient du roi qu'il lance une consultation par l'intermédiaire de l'assemblée des États de Bretagne qui, noblesse en tête, se prononce pour Rennes. Les Rennais n'ont pas ménagé leur peine, envoyant des émissaires dans 23 villes

de Basse-Bretagne pour les convaincre de choisir leur ville. Leur argumentaire met en avant l'accessibilité de Rennes, le fait qu'elle fut lieu du couronnement (comme Reims, rétorquent les Nantais...), que de longue date, son sénéchal recevait des appels de presque toute la Bretagne et que Nantes a déjà la chambre des comptes. Les Nantais quant à eux insistent aussi sur l'accessibilité de leur ville, sur ses défenses et l'avantage pour les plaideurs d'avoir sur place la chambre des comptes et ses archives. Vannes, en embuscade, tente encore sa chance, mais en 1561, le nouveau roi Charles IX entérine la décision des États et choisit Rennes.

En fait, les Nantais n'ont renoncé à rien et continuent le combat, en vain cependant, la monarchie confirmant son choix en 1580. La guerre de la Ligue (1589-1598) leur permet de maintenir l'espérance d'un retour. Le duc de Mercœur, chef de la Bretagne ligueuse, fait en effet de

Nantes sa capitale, où il rassemble une partie des magistrats du parlement. La majorité des parlementaires reste cependant loyale au roi, et donc à Rennes. À l'issue de la crise, Henri IV récompense sa bonne ville de Rennes en y confirmant la présence du parlement. Mais Nantes garde la chambre des comptes qu'elle abrite depuis 1491. Le geste dit bien la volonté de pacifier le royaume sous le panache blanc, à une époque où la chambre en question garde un certain lustre et une réelle autorité.

Cependant, en 1616, le magistrat rennais Charles d'Argentré, peut, sur le premier plan connu de Rennes, affirmer que la cité dont il fait tirer le portrait est « capitale de la Bretagne et siège du parlement ». La séparation des deux termes, qui étonne, peut être comprise en soulignant que si Nantes a désormais admis sa défaite dans la bataille du parlement, elle continue la lutte à l'assemblée des États, où elle conteste la prééminence revendiquée par Rennes.



Plan d'Argentré (1616), ou l'affirmation de la victoire quasi acquise sur Nantes.

ARCHIVES MUNICIPALES DE RENNES - 1642





RICHARD VOLANTE

L'ancien hôtel d'artillerie, auparavant siège de la Commission intermédiaire des États de Bretagne à partir de 1732.

Mais le rang de celle-ci est surtout contesté en 1675, avec les suites des révoltes du Papier timbré, même si dans l'esprit de chacun, le transfert punitif de la haute-cour à Vannes est à durée déterminée.

### Deux places royales

Dans l'histoire de l'affirmation rennaise, les années 1688-90 sont au moins aussi importantes que les années 1561-1580. En 1690, en effet, le Parlement est autorisé à revenir à Rennes. Or, celle-ci devient alors d'autant plus capitale de la Bretagne qu'il est décidé d'installer là deux nouveaux venus : l'intendant – qui sera le grand rival du parlement – et le commandant en chef, qui a autorité sur les troupes en ces temps où la rivalité croissante avec l'Angleterre fait de la Bretagne une province frontalière. La monarchie fait à l'évidence le choix de renforcer la fonction administrative de Rennes. Non sans lien, celle-ci se pare des beaux habits de la capitalité lors de la reconstruction consécutive à l'incendie de 1720. En 1726, est inaugurée devant le Parlement une place royale, marquée par la présence d'une statue équestre de Louis XIV, prévue initialement pour... Nantes.

Quelques années plus tard, une deuxième place royale est aménagée, avec une statue pédestre de Louis XV installée dans la niche de l'hôtel de ville. Rennes, ville de pouvoir par excellence, est donc l'une des rares villes de province à avoir deux places royales.

Les années 1730 forment un nouveau palier. L'assemblée des États de Bretagne, longtemps itinérante, tend alors à se fixer à Rennes, où siège de surcroît désormais la commission intermédiaire, chargée du suivi des dossiers entre les sessions. La logique de la concentration des pouvoirs semble à nouveau prévaloir. À peu près au même moment, la faculté de droit est transférée depuis Nantes pour rapprocher les apprentis juristes du Parlement. Cette décision renforce la fonction intellectuelle et le rayonnement de Rennes, déjà notable du fait de l'important collège des Jésuites, qui attire à lui des jeunes gens de toute la Bretagne.

Mais tout cela a un prix. Celui d'être un lieu d'affrontement majeur d'abord : la crise du Papier timbré (1675), l'affaire de Bretagne (1764-1774), la Prérévolution (1788-1789) pèsent sur la ville, ses rythmes, ses populations, et ne sont que les parties émergées d'un iceberg de tensions.

Dans un autre registre, l'attractivité de la ville sur les élites régionales joue à deux niveaux. D'un côté, les fortunes foncières des riches familles de la noblesse parlementaire, assises sur des terres dispersées dans toute la Bretagne, s'investissent en partie ici, pour le plus grand bonheur de toute une population de commerçants, d'artisans et d'artistes. Les hôtels particuliers sont là pour en témoigner plusieurs siècles après. Mais en même temps, cette aristocratie parlementaire ne fait pas de Rennes son lieu exclusif et massif d'investissement. Ainsi par exemple, lors de la reconstruction post-incendie, on n'observe pas de mainmise sur le foncier à rebâtir. Et, à la différence d'autres villes parlementaires, Rennes n'eut jamais de maire issu des rangs de la haute magistrature.

### Fort ancrage rural

Car en réalité, cette aristocratie venue de toute la Bretagne – et parfois du Maine et de l'Anjou – garde un fort ancrage rural. Elle aime ses châteaux, ses domaines et la chasse. Bref, elle se pense comme une élite de gentilshommes-magistrats, mi-rurale, mi-urbaine. Cette réalité est d'autant plus forte à Rennes où le parlement n'offre guère de moyens aux bourgeois de s'anoblir. À Rouen, Aix ou Bordeaux, le parlement local est le sas par excellence entre la bourgeoisie urbaine et la noblesse provinciale : entre les deux, les magistrats anoblis restent des patriciens ayant à cœur de s'illustrer dans leur ville qui est aussi celle de leurs ancêtres. Tel n'est pas le cas à Rennes, où la bourgeoisie ne « monte » pas au Parlement et reste à sa porte. Le monde des magistrats bretons est celui des descendants des du Guesclin et autres combattants des Trente. D'où un certain ruralotropisme, car ces messieurs savent rester fidèles aux terres de leurs aïeux. Cette réalité persistera au 19<sup>e</sup> siècle : décrivant cette époque, François Loyer et Hélène Guénée écriront que la noblesse qui vient prendre ses quartiers d'hiver boulevard de Sévigné, « prend la ville pour lieu de séjour et s'y comporte un peu comme les baigneurs des villes d'eau : en étranger et en occupant ». Tel était déjà le cas au temps du Parlement.

De fait, cette noblesse domine, contrôle, surveille, punit mais sans plus. Elle n'a pas l'esprit de beffroi. Et derrière elle, la petite robe bourgeoise, ancrée dans la ruralité proche, affecte par mimétisme un comportement comparable. Avec des conséquences notables. Car comment expliquer autrement que la ville ait dû attendre le milieu du 19<sup>e</sup> siècle pour que ses élites éditent

une histoire de Rennes ? Exception remarquable. Comment expliquer que, au siècle des Lumières, Rennes soit une des seules grandes villes de France à ne pas avoir eu son académie ? Et de manière plus anecdotique, comment comprendre que Rennes ait laissé partir pour Paris la magnifique patère antique en or découverte rue des Dames ?

On dira que la cause est à chercher dans un désintéret pour la vie culturelle et l'activité intellectuelle. L'argument ne tient pas car les robins sont gens du livre. Comment expliquer d'ailleurs qu'il se soit trouvé des Rennais, de d'Argentré à Robien, pour écrire l'histoire de Bretagne, et que pas un n'ait écrit une histoire de Rennes ? De même, s'il est vrai qu'il n'y eut pas d'académie de Rennes, il est vrai aussi que la ville a vu naître une ambitieuse Société d'agriculture, de commerce et des arts de Bretagne, la première du genre en France. Or, celle-ci avait une forte dimension régionale, avec des correspondants dans toute la Bretagne, là où ailleurs il s'agissait d'institutions centrées sur les capitales provinciales.

### Ville bretonne et française

On l'aura compris : du Parlement aux questions agricoles en passant par la façon d'envisager leur passé, les élites rennaises se pensaient bien plus comme bretonnes que comme rennaises. Dès cette époque, Rennes ne semble avoir eu d'autre identité que d'être capitale – de la Bretagne, s'entend. Sans doute a-t-elle d'autant plus pu occuper l'espace que Nantes, à la fois plus centrée sur elle-même (il y a là-bas de longue date un fort esprit de beffroi) et de plus en plus ouverte sur le monde, finit par renoncer à lui disputer ce titre.

La victoire n'était ceci dit pas sans porter en elle une ambiguïté aux effets durables : car cette capitale de la Bretagne, avec ses deux places royales, ses immeubles « à la française », les décors « versaillais » de son parlement paré autant d'hermines que de lys, son intendant et son commandant en chef, était aussi en même temps une ville relais de l'autorité royale, les deux réalités achevant de comprendre le fond de sa personnalité. Aimant à s'afficher comme la première des villes bretonnes, Rennes ne pouvait faire oublier aux Bretons qu'elle était, sur le chemin qui va vers le soleil levant, la première des villes françaises, sorte de pendant oriental de Brest, les deux villes incarnant dans des genres différents mais dans des domaines pareillement régaliens – l'armée et la justice – l'intégration du vieux duché au royaume. ■